

Comment résister aux pressions hiérarchiques ? Peut-on refuser une inspection ? Quel est vraiment le «devoir de réserve» des fonctionnaires ? Jusqu'où va le «devoir d'obéissance» ? Comment mettre en place une direction collégiale au sein d'une école ? Quels sont les différents congés auxquels nous avons droit ? Comment se protéger face à la dégradation de nos conditions de travail ?

Ce petit guide pratique à destination des instits et des profs des écoles vise à donner quelques bases juridiques pour mieux se défendre et améliorer ses conditions de travail au quotidien. Bien connaître ses droits est essentiel. Mais pour en conquérir de nouveaux et faire vivre les principes de solidarité et de justice sociale, il est indispensable de refuser l'isolement et de mener des luttes collectives. Le syndicat tel que nous essayons de le construire n'est pas là pour mettre de l'huile dans les rouages de l'administration ou pour assurer le service après-vente du ministère, c'est un outil pour se défendre, c'est un outil au service des luttes.

## QUI SOMMES-NOUS ?

### 1. Un syndicat **solidaire**

Dans le public comme dans le privé, nos revendications se rejoignent et nos luttes doivent converger. Notre Union syndicale Solidaires, qui regroupe les syndicats SUD et d'autres syndicats de différents secteurs, contribue à la solidarité interprofessionnelle.

### 2. Un syndicat **unitaire et intercatégoriel**

Nous sommes un syndicat résolument intercatégoriel : un seul syndicat pour tous les personnels de l'Éducation nationale, tous métiers confondus, de la maternelle à l'université, sans condition ni de statut ni de grade, titulaire ou non.

### 3. Un syndicat **démocratique**

Nos assemblées générales d'adhérent-e-s fréquentes prennent les décisions. Nous pratiquons la rotation des responsabilités. Avec SUD, pas de bureaucratie, vos élu-e-s et représentant-e-s partagent votre quotidien professionnel. Nous défendons la conduite des mouvements de grèves par les personnels mobilisés et mettons nos moyens au service des luttes.

### 4. Un syndicat de **lutte**

SUD éducation refuse le clientélisme et la cogestion. Nous refusons de cautionner les régressions en négociant à la marge les contre-réformes libérales. Les élections (professionnelles ou autres) ne suffiront pas à obtenir les changements radicaux dont l'école et la société ont besoin.

### 5. Un syndicat de **transformation sociale**

SUD éducation lutte pour les revendications immédiates des personnels (salaires, conditions de travail, protection sociale, etc.) mais aussi pour une rupture avec ce système qui vit de l'inégalité et de la précarité : pour une autre école, une autre société. Nous ne sommes ni nostalgiques d'un passé idéalisé ni pour le statu quo : l'école et la société sont profondément injustes, elles ont besoin de transformations majeures. Pour être efficace, notre syndicalisme ne s'arrête donc pas à la porte des lieux de travail.



**UN PROBLÈME ? CONTACTEZ-NOUS !**



# DÉFENDEZ VOS DROITS !

**PETIT GUIDE PRATIQUE POUR LES  
INSTITS ET LES PROFS DES ÉCOLES**

